

Jours et heures de chasse autorisés de septembre 2025 à mars 2026 :							
ZONES / HORAIRES							
ZONE A	Le plateau de Castillon, le versant du tunnel (POURRA-LAVALDUC) jusqu’à la pompe à feu (vieille cheminée en pierre)						
ZONE B	De la limite de la zone A jusqu'au bord de l'étang de Berre (Collines Cadéraou, Lèbre, Figuerolles, Toursgrös)						
Les horaires sont de 7h à 11h et de 15h au coucher du soleil, sauf dimanches et jours fériés de 7h à 12h. Les dimanches après-midis sont autorisés uniquement du 2 octobre au 16 novembre inclus.							
PLANNING							
Du 14 septembre au 28 septembre							
Zone A	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin						X	X
Après-midi						X	
Zone B	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin						X	X
Après-midi						X	
Du 2 octobre au 16 novembre							
Zone A	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	X	X	X	X	X	X	X
Après-midi	X	X	X	X	X	X	X
Zone B	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	X	X	X	X	X	X	X
Après-midi	X	X	X	X	X	X	X
Du 17 novembre au 11 janvier 2026							
Zone A	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin				X		X	X
Après-midi				X		X	
Zone B	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	X	X		X		X	X
Après-midi	X	X		X		X	
Du 12 janvier au 30 mars 2026 (chasse au sanglier)							
Zone B	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	X			X		X	
Après-midi	X			X		X	